

Compte-rendu du conseil municipal du 17 novembre 2014

Présents: Mmes Esperance JULIEN, Ghislaine LARTIGUE, MM. Guy DAUZON, Guillaume LEJEUNE, Stéphane LIMOUSIN, Alain PERRY, Jean-Marie ROBERT, Philippe ROCCHIETTI, Pascal ROTTE.

Absents excusés: Mme Nadine LEZAY-PINSON, M. Patrick CREMA.

1- point finance

Madame le maire présente un point des finances de la commune arrêté au 31 octobre 2014. Il intègre la baisse des dotations de l'état ou du conseil général par rapport aux prévisions qui se basaient sur les valeurs de 2013. Par exemple, la baisse des droits de mutation est de 2000 €, la baisse de la FDPTP est d'environ 5000 € (50% par rapport à 2013).

Malgré cela, le budget 2014 devrait être globalement conforme aux prévisions. Le remboursement de la ligne de trésorerie de 100 000 € sera réalisé comme prévu en fin d'année.

Madame le maire présente également une projection des finances de la commune jusqu'en 2018 afin d'avoir une vision des besoins d'emprunts pour réaliser les travaux d'aménagement de la traversée du village. En intégrant de nouvelles baisses de dotations et un coût des travaux pour la commune de 700 000 €, le besoin d'emprunt serait de 300 000 €.

2- Aménagement de la traversée du village

Madame le maire a rencontré Monsieur Soliveres, le directeur de l'agglomération d'Agen, afin de débattre du dossier et définir l'APS (Avant Projet Sommaire) qui servira de base pour l'appel d'offre pour la maîtrise d'œuvre des travaux, première étape concrète du projet.

Le prix estimé de l'ensemble des travaux à charge de l'agglomération et de la commune par les services de l'agglomération est de 1 500 000 € HT alors que le prix estimé par la commission travaux de la commune est de 1 100 000 € HT.

En prenant la base de prix de l'agglomération qui est la plus pénalisante, en tenant compte des subventions de l'agglomération d'Agen, du Conseil Général et de quelques autres subventions moins importantes, il resterait 700 000 € à charge de la commune.

L'agglomération lance l'appel d'offre pour la maîtrise d'œuvre du projet avant la fin de l'année.

Les travaux débuteront probablement début 2016 et s'étaleront sur 2 ou 3 années.

3- Demande d'achat de terrain de M. DE DEUS

M. DE DEUS a fait une demande d'achat de terrain communal situé dans le prolongement de son jardin vers la Garonne. La superficie demandée est d'environ 40 m².

Le conseil municipal ne s'oppose pas à la demande. Il souhaite cependant qu'un géomètre borne le terrain demandé car le plan cadastral ne semble pas correspondre à la réalité du terrain.

4- Questions diverses

Fin du tarif réglementé de l'électricité:

Le tarif réglementé de l'électricité appliqué par EDF pour les puissances supérieures à 36 kVA sera supprimé le 31/12/2015.

La commune doit donc trouver un nouveau fournisseur d'électricité.

Le SDEE 47 propose de travailler sur un regroupement d'achat des collectivités au niveau de l'Aquitaine afin d'obtenir les meilleurs prix. Nous nous associerons à cette démarche.

Sortie école de Sauveterre

L'école de Sauveterre demande une subvention pour une sortie au Temple sur Lot. La commune versera la somme de 500€.

Syndicat des nauzes

Le syndicats des nauzes sera dissout en fin d'année. La compétence passera à l'agglomération d'Agen. Le suivi des travaux sur les nauzes et les cours d'eau sera assuré par la commune.

PLUi

Le PLUi avance. La restitution du diagnostic a été rendue le 28/10/2014. Les objectifs sont de réduire les consommations d'espace public, favoriser le développement des espaces urbains, arrêter tout étalement urbain dans les secteurs non urbanisés à ce jour.